



# FLEURET

CHAMPIONNAT DE LIGUE - Minimes à Vétérans  
CRITERIUM DE LIGUE – Poussins, Pupilles, Benjamins

Samedi 22 février et Dimanche 23 février 2014

Cette Compétition est organisée par Le **Cercle d'Esgrime des Trois Masques** avec le soutien du **Comité Départemental d'Esgrime de la Manche**

### Lieu

Gymnase des Courtilles - rue des Courtilles - 50200 - Coutances - [accès derrière la gare SNCF]

Téléphone responsable Cercle d'Esgrime les Trois Masques : [0683142628](tel:0683142628)

### Horaires d'appel individuel des tireurs

	Samedi 22 février		Dimanche 23 février
Minimes H et D	10 h	Seniors H et D	8 h 30
Pupilles H et D	11 h 30	Cadets H et D	10h
Juniors D et H	13 h	Benjamins H et D	11 h 30
Vétérans H et D	14 h 30	Poussins H et D	13 h

**Scratch** : 15 minutes après l'appel des tireurs - **Début** : 15 minutes après le scratch.

### Horaires par équipes

Équipes de benjamins à vétérans : 30 minutes après l'épreuve individuelle.

### Formule de l'épreuve

<b>Individuel</b>	Un tour de poules, puis Tableau d'élimination Directe sans repêchage	
<b>Équipe</b>	3 équipes = poule unique -	
<b>Minimes à seniors</b>	A partir de 4 équipes : Tableau d'élimination Directe sans repêchage. Adaptation de la formule en fonction des effectifs (cf CD et AG du 26/09/09)	

### Inscriptions

Elles devront impérativement être effectuées, en ligne, sur le site de la FFE, pour le Mercredi 19 février 2014, 23h59, au plus tard.

### Droits d'engagements

<b>Individuel</b>	Poussins à Benjamins = 8 €	Minimes à Vétérans = 10 €
<b>Équipe</b>	De benjamins à vétérans = 25 €	

En cas d'absence de tireurs d'un club, engagés à l'épreuve individuelle, les responsables du club, à défaut les autres tireurs présents doivent **s'acquitter des frais d'engagement** correspondant à la totalité des tireurs engagés par le club, sous peine de se voir exclure de la compétition.

Pour les petites catégories (poussins, pupilles et benjamins) inscription en ligne obligatoire sans dérogation.

De la catégorie minime à vétéran, un tireur non engagé peut s'inscrire **le jour de la compétition**, en s'acquittant d'une majoration de 20 €, soit un droit d'engagement de 30 €.

Pour l'équipe non engagée, le droit sera majoré de **50 €**.

L'absence de prestation d'un arbitre (pour + 4 tireurs engagés et d'une équipe non engagée) devra être soumise au Directoire Technique.

Tous les engagements - en individuel et en équipe - doivent être versés au club organisateur, le jour même de la compétition, lors du pointage.

*Le Classement des cadets et juniors sera transmis à la fédération - La ligue s'engage à régler la somme des 2 € auprès de la Fédération pour la prise en compte de ce classement au niveau national.*

#### **Attention - voir le règlement sportif 2013 2014**

- La compétition n'est autorisée qu'aux tireurs nés à partir de l'année 2005.
- le sur classement est interdit aux poussins. Il est autorisé à partir de pupilles 2 mais avec utilisation du formulaire spécifique et à présenter le jour de la compétition (licence doit comporter la mention de surclassement pour engager le tireur - modification facturée FFE).(page 6)
- Le choix de la poignée est libre à partir de benjamin.
- Attention à la longueur des armes par catégories (page 9)
- Durée des combats et nombre de touches (page 14 du règlement).

#### **Rappels Licences et Tenues**

Les tireurs doivent être licenciés à la FFE pour la saison en cours.

La tenue sera réglementaire 350 N, sous cuirasse 800 N, Le règlement sportif du 1er octobre 2012 sert de référence (bas blancs, protection rigide pour les filles...)

Le **port du blason est obligatoire** (jaune, rouge ou bleu) pour les catégories poussins à benjamins.

Le **port du blason BLEU est obligatoire pour la catégorie minime.**

Le blason devra être, de préférence, cousu sur le bras non armé ou sur le haut de la cuisse.

Tout tireur qui ne remplira pas toutes ces règles sera refusé.

#### **Arbitrage**

Le référent sera désigné par la Commission Régionale d'Arbitrage

A partir de 4 tireurs d'un même club, engagés dans la journée, dans une même catégorie, les clubs doivent fournir obligatoirement un arbitre dès le début de la journée du championnat, à partir du diplôme départemental.

A partir d'une équipe engagée, dans une catégorie, les clubs doivent fournir un arbitre.

Toute demande de dérogation, pour le prêt d'un arbitre, doit être validée par la Commission Régionale d'Arbitrage.

La ligue doit en être informée.

L'indemnisation des arbitres, par la ligue, s'effectue selon le barème appliqué par la Fédération, soit :

Arbitre départemental ou en formation régionale	25,00 €	Arbitre régional ou en formation nationale	40,00 €
Arbitre national A	60,00 €	Arbitre national B	50,00 €
Arbitre international	70,00 €	Arbitre référent de cette compétition	55,00 €
Évaluateur	Indemnisation kilométrique par la ligue (ultérieurement)		

Un arbitre qui ne reste pas jusqu'à la fin de la compétition peut se voir refuser le paiement de son indemnité.

Tout impératif horaire, médical ou autre qui ne permet pas la disponibilité complète de l'arbitre doit être signalé au référent, dès le début de la compétition. Dans ce cas, il peut être demandé un arbitre de substitution au club concerné pour le remplacer ;

La ligue, prend en charge, la prestation de la restauration sur la base d'un forfait dont le montant est fixé par le Comité Directeur de la ligue (4 €). Merci aux arbitres régionaux qui en sont dotés d'apporter leur kit d'arbitrage.

Des évaluations à l'arbitrage, en formation régionale, doivent faire l'objet d'une demande comme il l'est stipulé dans la feuille de route de la Commission Régionale d'Arbitrage (soit 10 jours avant la compétition).

#### **Restauration**

Buffet sur place (boissons, sandwiches, gâteaux et friandises) par le club organisateur.

### Directoire Technique

Il est composé de la manière suivante :

- le Président de la ligue ou son représentant
- Un membre de la Commission Régionale d'arbitrage ou le référent
- le Conseiller Technique Sportif ou son représentant

### Récompenses offertes par la Ligue.

Elles sont attribuées aux tireurs présents lors de la remise.

- les 4 premiers de chaque catégorie, de minimes à vétérans, femmes et hommes.
- Le 1er minime reçoit le blason BLEU de champion de Ligue
- les 4 premiers des catégories Poussins, Pupilles, Benjamins reçoivent un trophée ou une coupe, tous les suivants, une médaille.

Par équipe, une coupe ou un trophée est offert (e) à l'**équipe vainqueur** de benjamins à vétérans

## **CERCLE D'ESCRIME DES TROIS MASQUES** AVRANCHES – COUTANCES – GRANVILLE

